

Ministère Royal des Affaires Etrangères
Le Ministre

Oslo, le 18 octobre 1984

Mon cher collègue,

J'aimerais vous faire partager quelques réflexions concernant un sujet qui nous tient à coeur à l'un comme à l'autre, à savoir l'avenir de la coopération européenne. Cette matière a récemment été discutée par l'Assemblée parlementaire qui a adopté une recommandation (994) contenant un certain nombre d'éléments intéressants et notamment la proposition de création d'une Commission d'hommes d'Etat éminents censée étudier les divers aspects de la coopération européenne dans la période précédant l'année 2000. Cette question sera traitée par le Comité des Ministres lors de sa 75ème séance à Strasbourg du 21 au 22 novembre.

J'ai pour ma part suivi avec le plus vif intérêt le débat en cours au sein du Conseil de l'Europe concernant cette coopération et le projet de créer une Commission d'hommes d'Etat éminents me semble être des plus intéressants. Il importe particulièrement à l'heure présente que le Conseil de l'Europe lui aussi s'engage dans une réflexion active quant aux aspects à moyen et long terme de la coopération européenne. Comme vous l'aurez peut-être appris, la proposition de création de cette Commission d'hommes d'Etat éminents a recueilli le soutien unanime de l'Assemblée parlementaire. La collaboration et la complémentarité prévues avec les deux Comités ad-hoc créés par le Conseil européen réuni à Fontainebleu manifesteront la volonté commune de l'Europe tout entière à franchir de nouvelles étapes dans sa marche vers une plus étroite unité.

. / 2

S.E. M. Pierre Aubert
Chef du Département Fédérale des
Affaires Etrangères de Suisse
B e r n e

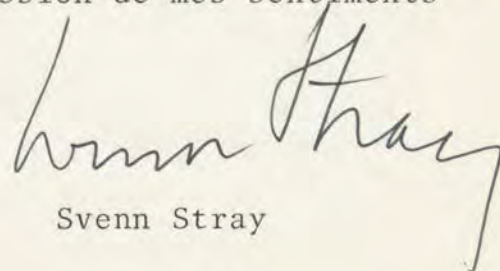


C'est au Comité des Ministres qu'incombe maintenant de mettre en oeuvre cette très importante et opportune initiative de l'Assemblée parlementaire. L'un des problèmes d'envergure qui se manifesteront à cet égard est la situation financière générale dans laquelle se trouve le Conseil de l'Europe et qui rend théoriquement impossible d'assumer les dépenses afférentes au travail de la Commission. Une solution devra donc être dégagée, à la mesure de l'importance et du caractère exceptionnel de la tâche à entreprendre. Comme vous le savez, j'ai chargé mon représentant permanent à Strasbourg de présenter certaines suggestions à cet égard dans une lettre adressée au Président des Délégués des Ministres.

Pour permettre à la Commission de commencer ses travaux dans les meilleurs délais possibles et en reconnaissance de tout l'intérêt que nous leur attachons, mon Gouvernement se déclare prêt à accorder une contribution financière de 200 000 NOK à cet effet. Toute contribution émanant d'autres pays, quel qu'en soit le montant, constituera à mon sens un élément positif lors de l'examen de la recommandation 994 par le Comité des Ministres.

Toute expression de soutien ou d'intérêt manifestée en cette matière par les Ministres à l'occasion des débats sur la coopération européenne, tant lors du colloque que de la session proprement dite, contribuera indubitablement à faciliter la mise en oeuvre rapide et sans heurt de l'initiative prise par l'Assemblée. Je suis convaincu qu'il en résultera également des conséquences positives et salutaires pour la coopération européenne dans son ensemble, ainsi qu'un renforcement et une actualisation du rôle joué par le Conseil de l'Europe dans ce processus. Votre concours en ce sens serait hautement apprécié.

Croyez, cher collègue, à l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Svenn Stray



3003 Bern, le 25 octobre 1984

Unser Zeichen JL/zü
 Notre signe
 Nostro segno

à la Division politique I /
 Service du Conseil de l'Europe

- zur Kenntnis
pour information
per informazione
- gemäss Besprechung
suivant l'accord
come inteso
- zur Stellungnahme/Kontrolle
pour avis/contrôle
per parere/controllo
- auf Ihren Wunsch
selon votre demande
a vostra richiesta

- zur Erledigung
pour règlement
per il disbrigo
- bitte zurückgeben
à nous renvoyer s.v.p.
da ritornare p.f.
- mit Dank zurück
en retour
in ritorno
- bitte anrufen
téléphoner s.v.p.
telefonare p.f.

Copies, pour information, à :

- Monsieur le Secrétaire d'Etat
E. BRUNNER
- Monsieur l'Ambassadeur F. PIANCA

FCH	
2610	
FCH	FCH
25 OCT. 1984	
0.121.21(994)	

Bemerkungen — Remarques — Osservazioni

+0.121,30 ✓

en vous priant de bien vouloir préparer une réponse à la signature
 du Chef du Département

Kopie ging an Schweiz. Botschaft, Oslo, 7.11.84

Ph. Jaccard
 Ph. Jaccard

Annexe : - lettre du 18.10.84 de M. Svern Stray,
 MAE de Norvège, Oslo
 (avenir de la coopération européenne)